

DÉCLARATION LIMINAIRE CTL du 25 mai 2021

Monsieur le Président,

Même si les élu.es de Solidaires Finances Publiques regrettent de ne toujours pas pouvoir échanger en présentiel lors de ce CTL, nous espérons que les différents sujets à l'ordre du jour de cette visioconférence seront abordés dans le cadre d'un réel dialogue social.

Par définition, le dialogue social se mène à plusieurs et doit permettre d'échanger les différents points de vue, dans de bonnes conditions, afin de trouver un accord, ou à tout le moins, afin de permettre aux désaccords de s'exprimer en vue d'améliorer l'exercice des missions et la situation des agent.es. Les modes de communication en distanciel ne favorisent pas de véritables échanges constructifs interactifs et se soldent souvent par des monologues de l'intervenant de l'administration qui déroule son propos.

La DIRCOFI Centre Ouest fut une direction préfiguratrice en matière de télétravail dès 2017. Depuis plus d'un an le télétravail s'est imposé avec la crise due au coronavirus, révélant parfois des effets indésirables. S'il n'est pas obligatoire, il est fortement promu.

Point à l'ordre du jour, les élu.es de Solidaires auront l'occasion de revenir en séance sur le nouveau protocole de télétravail à la DGFIP. Il nous faut toutefois réaffirmer le revendicatif de notre organisation en la matière.

Nous revendiquons un télétravail encadré, volontaire, respectant la durée légale de travail suivant le dispositif des horaires variables, avec un respect du droit à la déconnexion et avec une indemnisation des dépenses engagées par l'agent.e.

Nous exigeons l'attribution d'une indemnité forfaitaire de 50 € mensuels pour les télétravailleurs et télétravailleuses de manière à compenser la hausse des charges (fluide, chauffage, énergie, ...) qu'ils et elles supportent.

Si parfois le télétravail peut constituer une réponse à des aspirations personnelles, souvent en lien avec des temps de trajet très conséquents, il ne faut pas nier qu'il a des effets sur les collectifs et les organisations du travail. Pour Solidaires Finances Publiques les enjeux sont importants : il faut faire (re)vivre le collectif. Depuis un an le télétravail s'est imposé avec la crise sanitaire, générant parfois des conséquences néfastes : isolement, monotonie, surcharge de travail, perte de sens... Ce mode de travail peut aussi engendrer un risque de sur-engagement. Le travail, une fois introduit dans la sphère familiale, entraîne des limites entre vie personnelle et vie professionnelle plus floues. Mais le télétravail n'est pas l'affaire du seul agent à distance. Il ne faut pas oublier que les encadrant.es et les agent.es qui maintiennent leur activité dans les locaux de l'administration sont aussi concerné.es.

Nous demandons la mise à disposition d'un poste de travail complet et ergonomique (ordinateur, souris, clavier, écran, fauteuil, etc.) pour l'ensemble des télétravailleurs et télétravailleuses. Sur le long terme, il est très probable qu'on assiste à une augmentation des pathologies de la surcharge de travail et de la solitude (Troubles Musculo-Squelettiques, burn-out, insomnies, dépression, isolement...). Notre organisation entend

vous rappeler qu'en matière de sécurité et de santé au travail, le chef de service (au cas particulier le Directeur) a une obligation de résultat. Il doit fournir aux agent.es des conditions de travail satisfaisantes.

Les élu.es de l'intersyndicale de la DIRCOFI Centre Ouest ont demandé la tenue de ce CTL métiers, notamment afin d'avoir des réponses face aux légitimes préoccupations des personnels de la sphère du contrôle fiscal que sont les agent.es de notre direction.

La décision d'augmentation des objectifs 2021 des brigades de vérification génère d'importants mécontentements chez de nombreux collègues. Le message du directeur de la DIRCOFI Centre Ouest mis en ligne le 10 mars dernier n'a pas permis de répondre aux réactions des agent.es concerné.es. Il est indiqué « *Je constate que, tous les ans, le nombre de dossiers attendus cristallise beaucoup d'attentions.* » Face à ce constat édulcoré (plus que de l'attention, c'est du raz-le-bol et du stress que cristallise ce nombre inflationniste de dossiers), il est conclu « *Il nous appartient de bien cibler et d'orienter nos investigations pour consacrer le temps adéquat aux différents dossiers* ». En clair, si l'objectif des dossiers attendus pèse aux vérificateur.ices, chef.fes de brigade et agent.es des cellules d'appui, cela ne serait que la conséquence d'investigations mal ciblées et imparfaitement orientées !

Quelqu'un a-t-il fait savoir à la direction de la DIRCOFI Centre Ouest qu'il y avait une crise sanitaire qui altère l'exercice de la mission de contrôle fiscal ?

Quelqu'un a-t-il informé la direction que les agent.es devaient subir les aléas de dysfonctionnements informatiques nombreux et récurrents ?

Quelqu'un pourrait-il communiquer à la direction les effets néfastes de la politique de suppression d'emplois, notamment au niveau des cellules d'appui, situation qui pèse sur les collègues restants ?

Quelqu'un pourrait-il faire comprendre à la direction que la loi ESSOC et sa cohorte de déclinaisons, dont la dernière : l'examen de conformité, déprécient la mission de contrôle et les agent.es en charge de celle-ci ?

L'examen de conformité fiscale, autre point de l'ordre du jour, affaiblit un peu plus l'administration fiscale et les agent.es en charge de la mission de contrôle. Il s'agit ni plus ni moins que de l'externalisation sous forme d'audit privé, d'une partie de nos missions.

Le mépris envers les agent.es est palpable quand la DGFIP poursuit inlassablement ses contre-réformes et que la direction de la DIRCOFI Centre Ouest exige toujours plus d'objectifs. Il faudrait arrêter de confondre servilité et loyauté des encadrant.es, arrêter de faire preuve de zèle et utiliser les marges de manœuvres dans l'intérêt collectif des personnels de cette direction.

Les représentant.es du personnel Solidaires attendent, M. le Président, des informations à propos des sujets à l'ordre du jour de ce CTL, mais surtout un peu de considération pour les agent.es de la DIRCOFI Centre Ouest. Autre chose que les habituels remerciements pour tous les efforts fournis par les agent.es, alors qu'ils et elles subissent une dégradation sans précédent de leurs conditions de travail et qu'une profonde incertitude dans leur avenir au sein de la DGFIP est ressentie.

En conclusion, et pour reprendre une citation de la célèbre résistante Lucie AUBRAC, "*Le mot résister doit toujours se conjuguer au présent.*" Solidaires n'a pas de problème avec les conjugaisons.

Il est demandé que cette déclaration liminaire soit jointe au PV de ce CTL.